

Fiche de poste



Intitulé du poste : **ACCUEILLANT LIEU D'ACCUEIL ENFANT - PARENT REFERENT HANDICAP (F/H)**

Collectivité de rattachement : **Grand Auch Cœur de Gascogne**

Poste occupé par : **xxx**

Service : **Petite Enfance**

Pôle ou secteur :

Filière : **Sociale**

Catégorie : **A**

MISSIONS DU SERVICE

Participer au projet social et éducatif de l'accueil de la petite enfance et de l'enfance sur le territoire du Grand Auch Cœur de Gascogne :

- En participant à l'élaboration du projet LAEP, en faisant de ce service un outil structurant pour les familles, la collectivité et ses partenaires ;
- En participant à une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap dans la collectivité.

MISSIONS DU POSTE

EN QUALITE D'ACCUEILLANT ET RESPONSABLE DU L.A.E.P. :

Veiller au bon fonctionnement et au respect des missions du LAEP, dont il/elle décline le projet d'établissement, en l'évaluant et en le réactualisant régulièrement. Garantir la qualité, la gratuité, l'anonymat et l'individualisation de l'accueil réservé aux familles.

EN QUALITE DE REFERENT HANDICAP :

Personne ne ressource chargée de faciliter la mise en œuvre de la politique inclusion des enfants sur l'ensemble du territoire GACG

CONTEXTE DU POSTE

Supérieur hiérarchique : Directrice du Pôle petite enfance

Poste(s) en aval : 1 Accompagnant Educatif Petite Enfance

Lieu d'exercice : structures de la Collectivité

Relations internes : services Petites enfance, enfance jeunesse, CCT

Relations externes : tous les partenaires liés à la petite enfance l'enfance, la jeunesse, les parents. La CAF

OBLIGATIONS DU POSTE

Statutaires : Travailleur social diplômé exigé : EJE, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, infirmière puéricultrice, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, psychomotricien

Liées au service : Discrétion et respect du cadre déontologique

ACTIVITES

EN QUALITE DE RESPONSABLE DU L.A.E.P :

- ▶ Elaborer, suivre, évaluer la cohérence du projet du LAEP du GACG en conformité avec les missions réglementaires ;
- ▶ Être garant de la qualité d'accueil dans laquelle chacun peut trouver sa place :
 - Proposer un environnement adapté à chacun et favoriser les échanges ;
 - Assurer un rôle de soutien à la fonction parentale et prévenir les troubles de la relation ;
 - Accueillir l'enfant accompagné de son parent ou d'un adulte référent ;
 - Accompagner la relation adulte-enfant, en privilégiant l'écoute et en facilitant le lien et les échanges entre chaque personne présente lors du temps d'accueil ;
 - Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles ;
 - Favoriser la participation active des familles ainsi que les échanges entre enfants, entre enfants et adultes, et entre adultes ;
- ▶ Développer la communication autour de ce service (partenaires / familles) ;
- ▶ Participer aux réflexions partenariales organisées par le LAEP ou l'impliquant ;
- ▶ Participer au réseau départemental des LAEP
- ▶ Veiller au bon fonctionnement de la structure.

EN QUALITE DE REFERENTE HANDICAP :

- ▶ De manière transversale (Direction de la Petite Enfance - Direction de l'Enfance à la Jeunesse) :
 - Participer de manière active à la commission handicap ;
 - Faire le lien entre les deux Direction sur la question du handicap ;
 - Rendre lisible les actions mises en place ainsi que les freins rencontrés ;
 - Evaluer les besoins et propositions d'actions de formations et de sensibilisations ;
 - Être en veille informative et réglementaire sur le handicap et transmettre les éléments aux personnes concernées ;
 - Reporting des actions mises en place .

COMPETENCES

SAVOIR (connaissances théoriques)

- ▶ Maîtrise du champ de la petite enfance et de la parentalité : Le développement normal et pathologique du jeune enfant, les problématiques de la parentalité, les troubles précoces de la relation parent-enfant ; indicateurs d'alerte dans le comportement de l'enfant ;
- ▶ Maîtrise des dispositifs d'accompagnement à la parentalité
- ▶ Maîtrise de la législation relative à l'inclusion
- ▶ Maîtrise des différents types de handicap et les difficultés générées
- ▶ Maîtriser les besoins physiologiques, psychoaffectifs et sociaux de l'enfant.
- ▶ Bonne connaissance du fonctionnement et missions d'un lieu accueil parents-enfants ;
- ▶ Connaissance du fonctionnement et du travail institutionnel ;
- ▶ Techniques de communication déférente et empathique ;
- ▶ Méthologie de conduite de projet ;
- ▶ Règles de la comptabilité publique ;
- ▶ Gestion budgétaire ;
- ▶ Réglementation ERP, hygiène et sécurité.

SAVOIR-FAIRE (expérience)

- ▶ Capacité à représenter la direction et la collectivité (attitudes verbales, postures, positionnements, devoir de réserve) ;
- ▶ Utilisation professionnelle des outils informatiques (logiciels bureautiques logiciels métier, messagerie, Internet) ;
- ▶ Respecter et faire respecter l'orientation du Lieu : écouter et respecter l'autre, de son rythme et de son histoire ; accompagner sans jugement ;
- ▶ Savoir prendre du recul sur ses propres représentations, propres émotions et attitudes ;
- ▶ Piloter un projet et/ou être personne ressource dans un projet ;
- ▶ Conduire des réunions, animer un groupe ;
- ▶ Capacité à se remettre en question et à analyser sa pratique ;
- ▶ Conduire des réunions, seul ou en équipe d'activités (ateliers, groupe de parole, sorties...) avec un public de parents, ou parents/enfants.

SAVOIR-ETRE (comportement/qualités)

- ▶ Gout du travail en équipe et en partenariat
- ▶ Force de proposition, notamment sur des actions transversales
- ▶ Sens de l'observation
- ▶ Capacité d'écoute et d'analyse
- ▶ Respect de l'autre et empathie

SPECIFICITES

Ce poste de travail s'articule entre un 0.2 ETP (Référént Handicap) et un 0.4 ETP (Accompagnant LAEP), soit un 0.6 ETP. Les vendredis (8h30 -12h 13h30 - 17h) seront consacrés au poste de Référént Handicap.

Le LAEP sera ouvert 435h/an au public, auxquelles s'ajoutent 217h d'organisation, soit **652 h** par an.

Horaires : à définir dans le cadre du projet de fonctionnement